

INTRODUCTION.

On s'est contenté de reproduire ici les principaux documents jugés propres à faire connaître la pensée qui a présidé à l'érection et à l'organisation de l'Université-Laval. Quelques courtes notes serviront à expliquer ce qui ne sera pas assez clair et à faire comprendre la liaison entre ces divers documents. On suivra, autant que possible, l'ordre chronologique.

I.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MGR. BOURGET, ÉVÉQUE DE MONTRÉAL, A MGR. TURGEON,
ARCNEVÉQUE DE QUÉBEC.

« Montréal, 31 mars 1851.

« Votre Grandeur croirait-elle que le Concile devrait s'occuper de la formation d'une Université et de l'érection régulière des Collèges, dépendant de cette maison-mère d'éducation ? Ne serait-il pas temps de prendre le devant ? et de nous faire constituer légalement maîtres de l'enseignement catholique ? Pourrait-on refuser au Bas-Canada ce que l'on a accordé au Haut ? Le Gouvernement ne serait-il pas forcé, par la nécessité des choses, de nous accorder les priviléges ordinaires aux Universités, lorsque l'on ne lui demanderait aucun fonds provinciaux pour la dotation de notre Institution, qui nous mettrait sur le pied d'égalité avec *McGill's University* et *Queen's College* ? . . . N'est-il pas certain que le Séminaire de Québec serait, *plaudentibus omnibus*, choisi pour être l'Université Catholique de notre Amérique Britannique ? Quelle force nous aurions dans une pareille Institution, après que nous en aurions obtenu, comme de droit, la sanction